

L'AVENIR

JOURNAL RÉPUBLICAIN, PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS POPULAIRES.

Publié par J. L. Lafontaine, propriétaire.

"LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT."

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

LITTÉRATURE

Lamartine.

Alphonse de Lamartine est né le 21 octobre 1791, à Mâcon.

Certains biographes disent que son grand père eut l'intendance générale des biens de la famille d'Orléans, et que son père fut capitaine dans un régiment de cheval-légers.

Sa mère fut un de ces anges de la terre, au front calme et doux qui lui apprit à croire, à aimer, et à bénir. Son premier livre de lecture fut une bible qui avait des gravures de rejets sacrés à toutes les pages. A l'âge de huit ans, Alphonse quitta les vieux tilleuls de Milley, pour aller commencer ses classes au collège de Belley, dirigé par les Jésuites. Il y fit de brillantes études, remportant à chaque fin d'année toutes les couronnes. A son retour du collège, Lamartine, cédant aux sollicitations de sa tendre mère n'embrassa point la carrière des armes comme le désirait son père, mais partit pour l'Italie avec des parents qui faisaient ce voyage, après avoir séjourné toutefois quelque temps à Lyon. Fatigué d'une société qui ne le laissait pas entièrement libre, le collégien émancipé écrivit à sa mère, pour demander la permission de voyager seul, et sans attendre la réponse, il se dirigea du côté de Rome. D'aventures en aventures, Alphonse en arriva à Naples, où il fut tendrement aimé d'une pauvre fille de pêcheur que sa passion pour lui devait conduire au tombeau. Il n'y a qu'à lire l'émouvante histoire de *Gratiella*, écrite toute entière avec des souvenirs et des larmes, pour comprendre l'amour et la mélancolie du jeune poète.

Poussé par sa vocation littéraire, Lamartine se hâta de revenir en France, et d'aller habiter Paris, le centre de toutes les illustrations, le seul bien où l'on puisse combattre et triompher—comme tous les jeunes gens, il ne tarda point de se faire volontiers une opinion d'arlequin avec des lambeaux décolorés de l'opinion des autres. A Rome, il rêva la république et le mandat César. A Paris, causant avec Talma, il fut un instant bonapartiste—puis bientôt oubliant la république, l'empire, et devint légitimiste exalté. La route depuis a tourné plusieurs fois et la girouette politique a obéi bien souvent à d'autres souffles.

Ses premières *Méditations* parurent en 1820, et ce fut peu de temps après, qu'il épousa une blonde et gracieuse fille d'Albion, qui lui donna son cœur et une dot splendide. En 1823, Lamartine publia le second volume de *Méditations—L'ode à Bonaparte*, ainsi que le *Chant du Sacre* décidèrent le gouvernement à lui offrir la croix. Institué légataire universel d'un de ses oncles, il jouit dès lors, d'une fortune considérable, dont il dépensa les revenus, soit à Londres, soit à Naples, où il fut successivement envoyé comme secrétaire d'ambassade.

La gloire des lettres était loin pourtant de lui suffire;—n'est-ce, pour son pays qu'un grand poète, c'était selon lui, chose triste et indigne d'un homme de génie. Néanmoins malgré son ardent désir, ses avances et ses diverses tentatives, les électeurs de Toulon et de Dunkerque lui refusèrent leurs votes, bien qu'il les eût demandés avec beaucoup de grâce. Ainsi humilié de ne pas entrer à la chambre, il résolut de priver son ingrate patrie de sa présence. Il s'embarqua donc avec sa femme, et sa fille, Julia, montée sur un navire qui lui appartenait et dont l'équipage était à ses ordres. Si la politique perdit à ce départ, les lettres y gagnèrent un beau livre le *Voyage en Orient*. Ce chef d'œuvre et le poème de *Jocelyn* sont les derniers jalons de sa route poétique. La chute d'un Ange et les *Recueillements* sont qu'un faible écho des *Harmonies*. C'est en Orient que Lamartine connut la prophétesse Esther Stanhope, espèce de folle illuminée, riche à millions qui ne croyait pas en Christ, mais à l'astrologie. Cette nièce de William Pitt, lui fit croire que l'Europe était finie et que les destins

de la France étaient inséparables de ses propres destins.

Julia l'enfant unique de Lamartine, mourut quelques temps après.

De retour dans sa patrie, Lamartine, fit travailler par de chaleureux amis, le collège électoral de Dunkerque qui se décida enfin à confier au poète son mandat législatif. De cet instant, au lieu du poète sublime, on trouve l'orateur nuageux, le déclamateur s'ouvre et vide, l'homme de parti sans horizon, sans boussole entraîné par toutes les vagues, et se heurtant à tous les écueils.

Lamartine n'eut d'abord aucun succès à la chambre. Quand on a contracté comme lui, l'habitude de voyager dans les nués et de fréquenter les anges, on est fort mal à l'aise, ici bas, avec les hommes. Pourtant, sa grande renommée, sa haute position de fortune le rendirent propre à devenir chef de parti et le Radicalisme le rangea avec joie sous sa bannière. Comme ses nouveaux amis étaient extrêmement pauvres, il les abrita souvent de son opulent manteau; mais à force de donner, donner toujours, il n'en resta bientôt plus pour lui-même. Se trouvant à bout de ressources, il publia les *Girondins*. Considéré au point de vue de l'art, ce livre a un grand mérite; mais jamais l'encre de l'illustre poète, pas plus que celle de Thiers, n'effacera les taches de sang.

Lamartine, à force de prononcer des discours à la chambre, a acquis beaucoup de qualités de l'orateur, ce qui n'a jamais empêché ses collègues de dire, chaque fois qu'il se dirigea vers la tribune "bon, nous allons avoir de la Musique." Toute l'histoire du rôle qu'il joua en 48 est contenue dans ce mot.

Lamartine est beau; son front à un cachet de noblesse étonné. Dans son regard, on remarque tout à la fois de la dignité, de la douceur et beaucoup d'orgueil. Il est très friand de popularité, et peut tout hasarder pour se faire des admirateurs et des amis. On dit qu'il reçut dans le cours de son existence littéraire, plus de quatre-vingt mille lettres de félicitations, auxquelles il se gardait bien de ne pas répondre.

Aride de langages, il les accepte comme on les lui donne et les rend avec usure. On peut lui brûler intrépidement sous le nez, tous les parfums de l'Arabie, sans qu'il se plaigne d'avoir mal au cerveau. En revanche il est doué des plus riches dons du cœur.

Lamartine est une des plus belles natures chevaleresques des anciens jours; il a souvent vu la mort en face sans pâlir et plus d'une fois il a joué sa vie avec tout le calme du vrai courage. Pour empêcher les cranciers avides de lui arracher le vieux manoir de Saint-Point où dorment ses aïeux, il travaille toujours et fait sans cesse paraître des œuvres sublimes, éternelles qui sont la gloire de la France et qui obtiennent les applaudissements du monde.

J. D.

Entretien Populaire.

Thomas—Bonjour M. Paul, comment vous portez-vous?

Paul—Tiens, bonjour M. Thomas, quelles nouvelles?

Thomas—Ma foi, je ne peux guère vous en apprendre vous qui recevez les gazettes. Mais c'est-il vrai que le ministère va tomber? J'ai entendu dire aujourd'hui que MM. Drummond et Cartier avaient résigné, et que le ministère allait tomber.

Paul—J'en ai entendu parler moi aussi, mais je n'en crois rien; car je suis persuadé qu'ils se maintiendront au pouvoir par tous les moyens possibles, et qu'ils ne résigneront que lorsqu'ils y seront forcés.

Thomas—Mais, c'est-il parce que le gouverneur nous a insultés qu'ils pourraient avoir résigné, car je sais que tout le monde disait qu'ils auraient dû résigner s'ils avaient eu du cœur?

Paul—Il ne s'en sont pas occupés le moins du monde, comme s'ils n'en avaient pas entendu parler. Une chose certaine, c'est qu'ils veulent fort peu à l'honneur et aux intérêts du peuple canadien, pourvu qu'ils soient leurs propres intérêts. Tant qu'ils auront des situations à vendre, tant que le crédit et le coffre de la province leur fourniront de quoi acheter des partis, ils ne résigneront pas, soyez en certain. Ces bruits de résignation sont, paraît-il, une chicane qu'ils ont eue ensemble à propos d'Archambault.

Thomas—Comment cela? Qui est-ce qui a dit cela?

Paul—Est-ce que les murs ne parlent pas? Est-ce que votre confident que vous croyez votre véritable ami n'a pas un autre ami que vous? Puis tenez, lorsque deux personnes qui se haïssent d'avance se marient ensemble pour leurs richesses, cela fait comme on dit un ménage de chiens.

Eh! bien, voilà le ministère actuel. Voilà le mariage de Cartier et McNab et leurs partisans. Les torys et les conservateurs-Canadiens-français n'avaient jamais pu se regarder en face avant 1854; mais lorsqu'ils ont vu que les mets exquis de la table gouvernementale allaient leur être retranchés, ils se sont résignés à manger dans la même écuelle. Cependant il arrive parfois qu'ils se regardent et se reconnaissent en mangeant, et si l'un d'eux veut trop embrasser comme cela arrive entre gouvernants, leur ancienne haine éclate et c'est alors, qu'ils se chamaillent.

Thomas—Oh je comprends, dans ces ménages là, les intérêts de la famille sont généralement négligés, et cette famille c'est le peuple, c'est nous qui sommes les enfants malheureux. Mais comment se fait-il qu'il se trouve dans le parti ministériel, des hommes respectables qui désirent le voir se maintenir.

Paul—Comprenez que Cartier et Drummond et 3 ou 4 autres, comme qui dirait des commis à £100 ou £300 par année sont ceux qui ont le pouvoir en mains et qui commandent dans le Bas-Canada, en perdant leur qualité de ministre le parti ministériel perd l'autorité.

Thomas—Oui, et ça sera les rouges qui prendront la place, et qui favoriseront leurs amis comme font les ministériels aujourd'hui. Tenez quand à s'échapper de la gueule du chien pour tomber dans celle du loup, vaut autant demeurer comme nous sommes.

Paul—Je vois que le nom de rouge qu'on donne aux démocrates vous effraye père Thomas et qu'à vos yeux la différence qui divise aujourd'hui les deux partis dans le Bas-Canada repose, d'après vous, sur l'intérêt pécuniaire et les avantages que chacun peut retirer. Ceci est incontestablement ce que recherchent les chefs du parti ministériel. Mais les démocrates diffèrent d'avec eux, non parce qu'ils voudraient avoir l'autorité pour leurs avantages personnels, mais parce que les réformes, les lois qu'ils veulent avoir et qui ont été reconnues les plus justes et les meilleurs depuis des siècles, leur sont refusés par le gouvernement, supporté des ministériels. Ce qui fait que votre comparaison n'est pas juste.

Thomas—Excusez-moi M. Paul, mais vous semblez faire une exception en disant que les chefs du parti ministériel cherchent leurs intérêts. Pourquoi pas tous les ministériels? Ce qui fait que votre comparaison n'est pas juste.

Paul—Il ne faut pas ignorer que dans tous les pays, ici comme ailleurs, il a toujours existé deux partis politiques. Celui qui veut conserver, et celui qui veut acquiescer. Celui qui veut conserver fut reconnu par les hommes politiques les plus érudits, le plus dangereux pour les libertés populaires; parce qu'il est l'ennemi le plus acharné des réformes, et que sa force est dans le despotisme. Il craint que le moindre changement ne lui fasse perdre sa position et altère son influence, il a peur d'innover en quelque chose que ce soit; il s'oppose aux mesu-

res même indispensables: Par son argent et ses faveurs il achète des partisans, avec le secours desquels il fait croire aux ignorants qu'ils ne peuvent posséder un bonheur, plus parfait, et que tout changement lui serait fatal, il traite les autres de Démagogues, de Socialistes et d'Agitateurs. Aidé de ceux qui croient de leur devoir prêcher la futilité des richesses, la vanité de ce monde et pardessus tout l'obéissance au gouvernement, quel qu'il soit, ce parti se maintient et arrête toute espèce de progrès. Le parti réformiste qui fut de tout temps, et dans tous les pays celui des hommes éclairés est celui qui dit, que: puisque la destinée de l'humanité est de se perfectionner sans cesse, et qu'on ne peut se perfectionner sans changer pour le mieux notre situation, ce parti dis-je, veut qu'ici, en Canada, nous changions notre position qui est de la pire espèce. Il veut que nous cessions d'être les esclaves des agents de l'Angleterre, il veut que nous nous conduisions nous-mêmes, et ne voul plus de cette ridicule institution de gouvernement responsable; il veut le système électif le plus étendu, l'indépendance et la liberté. Les réformistes de ce pays ne veulent pas être ni colons, ni même sujets d'un pays à deux mille lieues du nôtre; mais citoyens du pays qu'ils habitent, comme les français, comme les anglais et comme tous les citoyens d'un peuple indépendant et libre et ils veulent en avoir les droits et les privilèges.

Thomas—Quant à cela vous avez bien raison, si on attendait les ministériels pour abolir les abus, on attendrait longtemps. Je vois bien qu'ils veulent que nous demeurions comme nous sommes.

Paul—Demême que si vous les attendez pour abroter les dîmes, j'ai peur que vous attendiez longtemps.

Thomas—Oh! pour moi qui suis ouvrier, la dime ne me fatigue guère, mais ça serait bien juste que les cultivateurs ne payeraient pas seuls. Une chose qui m'embrouille follement, c'est quand j'entends parler du gouvernement constitutionnel, du gouvernement responsable, de la législature du conseil législatif, de l'assemblée législative, du conseil exécutif et encore du ministère. Je comprends bien que ça dépend du gouvernement, mais je vous assure qu'un homme pas instruit comme moi, on trouve difficilement la centaine. Il y a longtemps que je veux vous en demander une explication, mais je craignais de vous fatiguer.

Paul—Comme il se fait tard et que la chose est très importante, remettons s'il vous plaît, ceci à un autre jour, et je promets de vous satisfaire.

L'Angleterre et les Proscrits.

Nous y revenons et nous y reviendrons, tant que l'esprit public égaré par les calomnies ne sera pas édifié, redressé; tant que la pure et pleine lumière ne sera pas descendue dans la conscience indécise et troublée des masses.

Si nous n'avons hâte ni souci de répondre aux attaques des gouvernements aux insinuations des polices, aux mensonges de la presse vénale; si nous méprisons les espions, les diplomates et les valets, nous avons en profonde sollicitude l'opinion du peuple; nous souffrons cruellement de ses erreurs comme de ses écarts, et nous ne laisserons, jamais, les aristocrates qui excellent à préparer les poisons, les répandre impunément sur nos têtes. Combien nous en avons tué de nobles penseurs et perdu de saintes causes! La corde et le fer, entre leurs mains, ont fait moins de besogne que les calomnies, et leur prestige a plus d'une fois entraîné les peuples clients dans la complaisance des œuvres de mort.

C'est là, pour nous, le crime par excellence, à la fois atroce et redoutable; car lorsque la grande âme d'un peuple s'égare, c'est une éclipse; et cela peut être une mort dans l'humanité.

Qui sommes-nous donc, encore une fois, ô peuple anglais?

Où venons-nous? que disent nos traditions? quelle est l'ensemble de nos idées,

et que murmurent nos espérances à travers les vents de l'exil?

Nous sommes de cette religion humaine qui proclame l'unité de l'espèce, l'égalité des individus et des races devant le droit qui est le vrai Dieu, la diversité des aptitudes, et la liberté des frères.

Il y a deux mille ans, un étranger, un esclave disait en plein théâtre romain:

"Homo sum et nil humani a me alienum puto."

Nous sommes avec cet étranger, avec cet esclave de la comédie romaine.

Un autre disait vers le même temps, dans ses immortelles prédications sur les chemins de la Judée:

"Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Aimez-vous comme des frères, et aimez Dieu—c'est-à-dire la Justice—plus que vous-même."

Nous sommes avec cet apôtre et ce grand martyr de la fraternité!

Nous sommes avec les paysans soldats de l'égalité!

La philosophie française aidée, secondée par vos penseurs les plus éminents, a fait, il y a cent ans, l'inventaire des institutions et des vieilles formes de gouvernement; elle a tout sondé, scruté, pesé, sur la terre, et tout s'est écroulé: l'esprit humain affranchi s'est affirmé dans la libre recherche; il a proclamé son droit souverain et l'humanité-science est venue.

Nous sommes de la religion de l'humanité!

Esprit fait chair et conscience armée, la Révolution de 89 a ouvert l'ère de l'action. Des batailles ont été livrées: une partie du droit nouveau, du droit humain est entrée dans la vie générale, au milieu des mêlées furieuses, et comme le soleil dans sa pourpre, le grand dix-huitième siècle s'est éteint dans le sang.

Après l'esprit nouveau, il venait de naître un monde nouveau.

Nous sommes avec cette Révolution française, guerre sacrée où l'effort seconda la foi, et son esprit de résolution est notre esprit à nous qui voulons les idées et les œuvres!

Les murailles ne tombent pas sous le soleil mais sous le vent: les tyrannies et les fanatismes ne quittent plus la scène, en saluant comme Charles-Quint.

Fidèles à cette double loi de la révolution humaine, qui est l'étude permanente et l'action continue, ceux des nôtres, dans ce siècle, ont toujours travaillé dans les deux sens, aux deux chantiers. Ils ont, à chaque rencontre, soutenu, renouvelé la guerre contre les forces brutales héréditaires ou transformées, et libres penseurs ils n'ont jamais cessé de déblayer le champ de Justice.

C'est là l'esprit révolutionnaire et c'est là l'esprit socialiste. Ils sont les nôtres: en quoi péchons-nous?

Notre idéal s'appelle la liberté: serions-nous pour la tyrannie?

Notre but est l'affranchissement de l'homme, l'âme et le corps: seriez-vous pour l'inquisition et la servitude?

Nous voulons la justice comme loi du travail et dans toutes les relations de la vie: êtes-vous pour l'exploitation implacable et pour la misère permanente?

Une de nos lois proclame, en plein droit établi, vivant, l'inviolabilité de la vie humaine: avez-vous le fanatisme du bourreau?

Non: je vous l'ai déjà dit, nos traditions se touchent, nos idées sont sœurs: nous sommes tous les fils du sacrifice et de l'échafaud: pourquoi n'irions-nous pas, en frères, à la lumière, à la liberté?

Mais les nécessités du temps, les bénéfices de l'alliance, les sombres menaces de la guerre, les fièvres, les péripiéties, les crises d'une lutte acharnée, tout cela vous trouble et vous vous détournez des Proscrits, aux cris de vive l'Empereur!... et vous les livrez peut-être!

Ah! ceci, prenez-y garde, c'est plus qu'une vie qui s'éteint, c'est une conscience, c'est votre conscience qui va mourir. Voyez vous-même!

Il y a dans le débat humain bien des questions agitées et controversées. En

Angleterre, surtout, pays de classes, de hiérarchies, de corporation, de sectes, de privilèges, les vues différentes et les systèmes abondent. Ainsi, l'on ne s'étend guères, ni sur les formes de la politique, ni sur les religions, ni sur les conduites administratives ou sociales, et l'esprit public, en toutes ces matières, suit des courants divers. Mais en Angleterre, comme ailleurs, il y a des questions de fait qui défient les sophismes les plus habiles et les diplomates les plus raffinés: ce sont les questions de conscience, les scandales éclatants, les flagrants délits.

Qui est-ce qui donnerait la main à Lady Macbeth, sur le cadavre du roi Duncan?

Qui est-ce qui saluerait Richard III, ce difforme du crime, sortant la nuit de la Tour où relient les petits d'Edouard? Qui est-ce qui dirait à Caïn: "Sois glorieux, sois béni, toi qui as versé le sang de ton frère, le premier sang!"

Ce ne sont là, pourtant, que des catastrophes particulières, des scènes de famille, des drames lointains, perdus dans l'histoire ou la fable, et qu'est-ce que tout cela devant la tragédie monstrueuse, atroce, sans nom, du Deux-Décembre, tragédie toujours à la scène, et qui s'appelle l'Empire!

Voici la chandière et ce qu'on y a mis, ce qu'on y a jeté:

Il y a là une Constitution, des serments, la justice, la loi, le tout en cendres; il y a des cervelles, des entrailles, du sang et des larmes à remplir cent cuves; il y a toute une civilisation qui brûle et se tord, comme en un immense bûcher; et les soldats animent, attisent le feu avec les contrats de la foi publique, avec les bois sacrés des tribunes; et ils disent à leur homme qui se cache au loin, dans son crime et dans sa peur, ce que disaient les sorcières à Macbeth: "Tu seras roi! tu seras roi!"

Est-ce un rêve, cela? Qu'on le prouve. N'y avait-il pas, il y a quatre ans, de l'autre côté de la mer, un peuple souverain, une presse libre des *Communes* élues, une Constitution jurée, jurée par lui, jurée trois fois? N'y avait-il pas une société régulière, une légalité fondée, un principe souverain, un droit général organisé, vivant, permanent?

Où, tout cela était hier, et l'histoire en est pleine, comme de la ruine du ciel—Où, tout cela est mort, et la terre en pleure!

N'y avait-il pas, il y a quatre ans, en un jour de décembre et sous la grande lumière, un peuple assemblé sur un boulevard, peuple sans armes, ayant dans ses groupes la femme, le vieillard, l'enfant, être faibles et chers qui vous gardent même sur les grands chemins,—et ces groupes sacrés, ne les a-t-il pas fait évanescer, lui, ne les a-t-il pas couchés, déchirés, noyés dans le sang?

Ah! ce grand cri du boulevard de la mort, ce cri des mères, ce cri du peuple assassiné, entre le soleil et la loi, nous l'entendons encore, nous l'entendrons toujours!

N'y avait-il pas, n'y a-t-il pas encore, après quatre ans, des milliers de captifs que la famille pleure et des milliers de proscrits qui pleurent la patrie?

Quelques-uns ne sont plus que fantômes, la mort a fait ses trouées dans les rangs: quelques autres ont trébuché dans la grâce qui est l'autre tombe—la misère a fait ses ravages comme la mort.—Mais il en reste de ces condamnés, de ces bannis, de ces martyrs qui n'ont jamais vu ni le témoin ni le juge, il en reste assez, pour porter sous tous les cieux, pour répandre jusqu'au fond des solitudes, les redoutables témoignages.

Allez au Texas, au Mexique, en Australie; descendez les grands fleuves de l'Amérique, et demandez: Qui est-ce qui est le faux serment?—Qui est-ce qui a tué la République et la foi françaises?—Qui est-ce qui a assassiné le peuple, la liberté, la loi?—Qui est-ce qui a mis dans la main de la justice le poignard du guet-apens? Il se trouvera partout des hommes qui se lèveront, et des voix qui crieront:—L'assassin du peuple, de la liberté, de la loi, c'est Louis Bonaparte!—Le parjure qui a trahi ses serments, violé la Constitution jurée, fusillé, transporté, banni par mil

hiers les citoyens, et voilà la souveraineté, c'est Louis Bonaparte! Son nom est dans toutes les douleurs et dans tous les pays, comme il est dans tous les crimes. Partout vous l'entendez, vous le retrouverez!

Et l'Angleterre voudrait que l'on fit silence autour de cet homme et sur cet homme? L'Angleterre libérale, parlementaire, constitutionnelle, nous interdirait de dénoncer ce conspirateur qui ferme les parlements, cet Érostrate de nuit qui brûle les tribunes, ce belluaire qui fait d'une ville un cirque, un abattoir, cet empereur, Point du meurtre et la majesté des ténèbres?—Mais alors, que ne va-t-elle réveiller dans leurs tombes Marie-la-Sanguante, Jacques II, les bons juges de la Star-Chamber, Jeffries et ses compagnons? Tout ce monde-là ne vaudrait pas, à coup sûr, l'empire avec ses estafiers d'église, de police et de camp, mais il y aurait du moins analogie de situations et de caractères, il y aurait logique entre les actes et les acclamations: après l'union l'unité.

Que des lords pourris des hommes d'État rompus à toutes les intrigues, que le privilège qui n'a pas d'âme et l'argent qui n'a pas de pudeur arrivent à ces conclusions monstrueuses et les appellent peut-être, cela ne ferait point scandale dans l'histoire qu'ils ont déjà souillée, et nous n'en serions pas étonnés, nous de France qui les avons vus coter à la hausse l'invasion de la patrie et ses dernières défaites;—mais le peuple Anglais se livre à cette politique du meurtre, du silence, de la nuit,—le peuple anglais sacrifier le droit et le malheur, l'honneur et la loi, pour une alliance qui fait tache, pour une amitié louche, pour la loyauté de Tibère... Ce serait, en vérité, la chute la plus profonde qu'ait jamais faite une grande nation, et l'on ne parlerait plus, après cela, de ces villes abâtardies de la Grèce qui appelaient chez elles le roi de Macédoine!

On dit, pourtant, anglais, que vous le laissez passer cet Alien-Bill: qu'une faible minorité défendra seule, dans les meetings publics, la justice sociale et l'indépendance britannique également outragées. On dit que vous vous craignez comme des hommes de sang, et comme les apôtres de la ruine. On dit, enfin, que l'aigle-vautour vous a fascinés, que vous croyez profondément à l'étoile, au génie de Décembre!

Nous des hommes de sang! Mais qui donc a poussé du pied, chassé, relégué dans les vieux musées comme des antiques, le chariot et ses cordes, ses tenailles, ses coins,—la roue et ses dents de fer,—les brodequins, les poulies, les carcans étrangeurs et les barres-massues? Qui donc a pendu l'échafaud chancelant? qui a désarmé le bourreau en pleine Révolution et dit à la dernière République:—Tu seras l'humanité! Le sang que nous avons versé c'est celui de nos veines, et vous feriez mieux de regarder aux mains de votre Empereur!

Nous sommes les apôtres de la ruine, les nouveaux barbares? Mais d'où sont sorties les sciences modernes, ces trombes de lumière qui s'épandent dans le siècle et qui sont sa grande armée? Qui a fondé tous ces ateliers puissants de l'esprit humain, les instituts, les écoles, les observations? Et qui rêve d'ouvrir un Parlement central, universel, permanent, à la connaissance humaine?

Si vous voulez trouver des barbares, vous feriez bien de regarder dans l'autre camp, dans l'Empire.

Quant au génie de votre Empereur, il ne fera pas effondrer la scène, et cette gloire, vraiment, peut être mesurée.

Il y a un homme en France—et cet homme est Louis Bonaparte—qui concentre en lui, cumule, absorbe et représente toutes les activités, toutes les forces de ce pays prodige. Les divisions du travail national, des longtemps organisées, fonctionnent par elles-mêmes, en s'améliorant toujours, et les spécialités diverses de l'atelier commun font leur besogne, qu'il y ait empire ou royauté, peste ou famine. Au lieu d'un Bonaparte vivant, placé au trône le Bonaparte mort, celui du cercueil, celui des vers, et pas une idée, ne s'arrêtera, pas une fonction, pas une navette. La civilisation est dans l'intelligence universelle et non pas dans les gouvernements; mais il y a des gouvernements qui l'absorbent, la couvrent et voudraient la marquer à leur chiffre imbécile!

C'est ce qu'a fait Bonaparte, et pour vous, de la Perrière, de la le mirage: vous avez sauté le volent!

L'Exposition était une manifestation splendide des activités, des forces et du génie de France; qui a fait l'Exposition? M. Louis Bonaparte.

Dans la guerre de Crimée, les bataillons de France ont eu de belles journées, et prouvé plus d'une fois que ce peuple est toujours le grand soldat de l'Europe.

Qui a gagné ces batailles et cueilli les palmes? M. Louis Bonaparte.

Qui a fait le Cid? Louis XIV: voilà le système!

Anglais, étudiez cet homme; comme général, vous trouverez un vainqueur de nuit, de ceux qu'on rencontre sur les grands chemins, un Empereur de revues, et le Vauban des premiers plans de Crimée!

Regardez de près l'administrateur, et dites-nous ce que les milliards dépensés dans cette guerre monstrueuse ont produit. Le gaspillage, vous le savez, même à la banqueroute.

Et ses victoires diplomatiques? demandez à l'Autriche ce qu'il en faut penser!

Mais on se tait en France; il n'y a pas de débat public, de libre contrôle, de sévère publicité. Le mensonge officiel couve tout, et vue de loin, cette guenille d'Empire semble de la pourpre!

Non, il n'y a rien dans cet homme: il n'y a que l'habileté des hypocrites et l'audace des crimes. La parjure, le guet-apens, la calomnie, toutes les violences et toutes les corruptions, voilà ses œuvres et voilà ses titres.

Anglais, saluez César!... et qu'on nous ramène aux Carrières.

Ch. RIBBEYROLLES.

(L'Homme.)

L'AVENIR

—MONTRÉAL, 15 FÉVRIER 1856—

Nos abonnés voudront bien nous faire toucher le premier semestre de leur abonnement. Ils nous mettront par là en état d'augmenter notre publication. Pour chacun de vous la somme est très petite, et pour nous elle nous met en état de faire beaucoup d'améliorations.

Quelques items de nos Dépenses Publiques.

En ouvrant les comptes publics pour l'année 1854, on est épouvanté de voir que dans un pauvre pays comme le Canada on une grande partie de notre population est dans la misère et la détresse, le chiffre des dépenses générales de la province s'élève à 1,042,985 71, c'est-à-dire, à \$4,171,941. Cette somme énorme est loin de comprendre cependant toutes les dépenses publiques. Nous ferons voir bientôt quelle lourde taxe pèse sur le peuple canadien pour subvenir à combler le gouffre de toutes les dépenses de la province.

Pour aujourd'hui, contentons-nous de citer quelques chiffres épars, qui ne laisseront pas de faire ouvrir les yeux aux contribuables.

La somme payée directement par le gouvernement pour l'administration de la justice est de \$96,768 18 1. L'Etat de Vermont qui nous avoisine ne dépense pas plus de \$80,000 par année pour subvenir à toutes ses dépenses générales, la justice comprise. Quel contraste! Quand on voit un aussi affreux gaspillage, on est bien justifié de se demander comment sont dépensés les deniers du peuple. C'est aussi ce que nous nous proposons de faire chaque fois que l'espace nous le permettra.

Nos lecteurs peuvent être convaincus qu'il y a pillage et extorsion dans tous les départements de notre administration publique. Si M. Louis Archambault a été convaincu d'extorsion et de péculat au montant de \$120 à \$130 sur une somme de \$200 à \$300 pour avoir agi deux fois comme officier-rapporteur, à combien peut-on raisonnablement supposer, avec le système de corruption actuelle, que doit se monter la spéculation ou l'extorsion de ceux qui font des comptes de dépenses pour plusieurs milliers de louis?

Si justice était faite, au lieu de parader dans les grands salons de la société et d'étaler un luxe scandaleux, plusieurs prévaqueurs et extorsionnaires publics devraient non seulement rembourser l'argent qu'ils auraient volé au peuple, comme on le fait pour les petits criminels de nuit, mais encore ils devraient aller expier leurs forfaits au pénitencier, et travailler au profit de l'Etat, comme le font les felons ordinaires bien moins coupables qu'eux. Si l'on ne punit point les grands criminels, comment veut-on que la morale publique soit respectée par les pauvres ignorants que la faim force souvent à dérober?

Il semblerait curieux de faire une enquête sur les différents bureaux et départements publics de cette province.

Puisque nous avons mentionné le chiffre des dépenses de l'administration de la justice, nous allons aujourd'hui en dire quelques mots.

Les Procureurs-généraux recevaient respectivement en 1854 un salaire de

\$900 et les Solliciteurs-généraux \$600 chacun. Mais leurs fonctions auprès des tribunaux ont été remplies par leurs amis qui n'ont pas oublié de faire payer leurs comptes par la province. Et ces comptes se sont montés pour le Bas-Canada à \$1738 14 10 pour l'accomplissement de services que les Procureurs et Solliciteurs-généraux devaient remplir.

Les dépenses contingentes des shérifs sont énormes et se sont élevées en 1854 à \$15,540 12 1 pour le Bas-Canada. Les coroners ont absorbé \$3,562 11 8; les grands connétables \$2,441 11 4. Le grand connétable Downes à Québec a eu pour sa part \$958 12 0 et le grand connétable Delisle à Montréal \$662 11 7. Quels services ont-ils rendus pour ces énormes dépenses? Il faudrait une enquête là-dessus. Les protonotaires ont dévoré, outre leurs salaires, \$2437 17 8 pour leurs déboursés et dépenses faites pour avoir soin des palais de justice. Les gardiens des palais de justice ont reçu en outre \$300.

Parmi une infinité de dépenses spéciales, on remarque le singulier item de \$286 0 6, montant des honoraires et allocations dus à M. C. E. Shiller comme surintendant des témoins de la couronne à Montréal, pour les 18 mois expirés le 31 décembre 1854. On demande quels services peut avoir rendus M. Shiller pour cette somme? On ne voit pas d'officier de ce genre dans les autres cours de justice, ni qu'il soit payé de salaire pour cette fonction ailleurs qu'à Montréal. On sait que M. Shiller reçoit en outre un assez gros salaire comme député greffier de la paix à Montréal. On sait aussi que M. Shiller se fait payer pour son profit un honoraire de trente sous pour chaque compte des témoins de la cour criminelle. Les bureaux publics sont une vraie Californie en Canada pour ceux qui en ont l'administration. Il faut absolument réduire ces énormes dépenses.

Le magistrat spécial R. B. Johnson a absorbé la somme assez dodue de \$2,777 17 5, pour salaire, allocation et dépenses contingentes, comme magistrat spécial. C'est un magistrat qui coûte énormément cher au peuple. Une petite révision de ses dépenses ne semblerait pas déplacée.

Le département de M. W. Birmattinger, inspecteur et surintendant de police à Montréal, a coûté \$754 11 pour l'année 1854, tandis que le même département à Québec, sous le magistrat John Maguire, n'a coûté que \$434 0 9. Pourquoi cette différence? Est-ce parce qu'il y a deux fois moins d'ouvrage à faire à Montréal qu'à Québec, puisque le Recorder de Montréal, payé par la corporation, fait la plus grande partie de la besogne, et que de fait il devrait remplir exclusivement les fonctions du surintendant de police? Cependant le département du Surintendant de police à Montréal, qui coûte si cher à la province, y compris les autres bureaux du greffier de la paix de ce district, n'a donné en 1854 que \$10 17 6 de revenus au gouvernement pour amendes et confiscations, les saisies comprises;—tandis que les mêmes départements à Québec ont donné \$240 11 3. Pourquoi les différents bureaux de la paix donnent-ils si peu de revenus au gouvernement, tandis que les amendes perçues à la cour du Recorder de Montréal ont été de plus de \$1000 pour l'année 1855? Ne devrait-on pas faire une petite investigation dans ces bureaux, à commencer par celui de M. A. M. Delisle, qui cependant vient d'être nommé commissaire pour réviser les comptes des officiers rapporteurs, de concert avec le Solliciteur-général Ros et M. Matthew Ryan? Quelle confiance le public doit-il avoir dans une pareille nomination? Quelle moquerie!

A la somme de \$96,768 pour l'administration de la justice, il faut ajouter pour le Bas-Canada le coût et l'entretien des palais de justice et des prisons. Le palais de justice à Montréal seul coûte déjà près de \$100,000 et coûtera beaucoup plus quand il sera fini. Cette somme est payée et sera payée par des taxes sur les pauvres personnes poursuivies qui ne peuvent acquitter leurs dettes. Avec une somme de \$10,000 on aurait pu construire un édifice tout-à-fait suffisant pour les fins de la justice à Montréal. Mais cela n'aurait pas fait l'affaire des corrupteurs et des corruptus du gouvernement.

A propos des dépenses de l'administration de la justice, il est bon de dire ici en passant, qu'en vertu de l'acte 13 et 14, chap. 37, accordant des salaires fixes aux shérifs, protonotaires et greffiers, au lieu des honoraires qu'ils recevaient auparavant, ces officiers ont dépensé dans leurs départements respectifs en 1854 \$17,401 10, tandis que leurs recettes ont été de \$10,633 16 10; laissant un déficit de \$770 6 0 à combler par le gouvernement. Une somme de \$17,401! N'est-ce pas

une somme extravagante pour payer les salaires des shérifs de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de St. François, des protonotaires et greffiers des mêmes districts? Nous reviendrons sur ces matières.

Troubles à Saint-Jean

CHRYSTOSTOME.

Depuis plusieurs années la paroisse de St. Jean Chrysostôme a été renommée pour son opposition à la mise en force de la loi des écoles. Mais depuis quelque temps surtout cette opposition a pris un caractère si sérieux, quand on a essayé de mettre en force la loi municipale, qu'il en est résulté des voies de fait très graves.

La population de cette paroisse qui est composée principalement d'émigrés des îles britanniques, et non pas de canadiens-français, comme le dit faussement le Commercial Advertiser de cette ville, du 13 du courant, a montré la plus grande répugnance à toute espèce de taxation et toute tentative faite pour répartir la cotisation a été supprimée par la force des armes. Dernièrement les gens se sont insurgés contre l'acte municipal, et ont commis des outrages des plus révoltants, en brisant et enfonçant les maisons des conseillers et du secrétaire-trésorier, armés de fusils, de pistolets et d'autres armes meurtrières, en battant les personnes et leur faisant jurer de se désister de tout procédé ultérieur, à l'égard de la mise de la loi en opération, détruisant les archives de la municipalité, etc. Les principales victimes de ces vandales sont M. Beaudry, notaire et secrétaire-trésorier, et MM. Hart, Black, Craig, Brady et Jaken. Après avoir volé deux fusils de la maison de M. Hart, ces furieux y mirent le feu; mais heureusement il fut éteint sans causer beaucoup de dommages.

Il paraît que la population d'outre-mer de St. Jean Chrysostôme n'aime pas le système des contributions forcées. La pauvre population irlandaise qui a vu tant de mal dans son pays et qui a été forcée de le laisser à cause des taxes odieuses qu'il imposaient, a peur de voir introduire en Canada le même système. Elle devrait cependant comprendre que l'acte municipal est bien différent de l'infâme régime exercé en Irlande aux profits des Lords. En Canada le revenu des cotisations doit être employé au profit de la localité. Et c'est aux contribuables à y voir d'une manière légale et non pas par la violence.

Le Commercial Advertiser devra retrancher son assertion, savoir: que la paroisse de St. Jean Chrysostôme est principalement habitée par des canadiens-français, —ce qui laisserait à entendre que les troubles auraient été causés par eux, ce qui n'est pas le cas. Les Canadiens-français n'ont pas des habitudes aussi sauvages.

Une autre race doit revendiquer l'honneur des outrages commis à St. Jean Chrysostôme dans cette occasion.

ETRANGER.

ARRIVÉE DU PERSIA.

New-York, 9 f. v.

Le Persia est arrivé ce matin à 10 h. avec des dates de Liverpool du 26 janvier, voie d'eau. L'Arango est arrivé à Southampton le 25. Kelly et Gilmour de Manchester ont failli.

Les chances en faveur de la paix augmentent. On doute autant de la sincérité de la Russie que dans les occasions antérieures, mais les apparences sont favorables et bonnes. Le czar a ordonné à son armée de Crimée de suspendre les hostilités sans attendre un armistice formel, quoiqu'il soit rumeur qu'un armistice de trois mois a été conclu. La France, l'Angleterre et l'Autriche continuent à agir de concert, quoiqu'on prévoit que de graves questions devront s'élever durant les négociations. Aucune place de réunion n'a encore été désignée. Une dépêche dit que la réunion aura certainement lieu à Paris ou à Londres, et que le Baron Breman sera le plénipotentiaire de la Russie.

Les signatures plénipotentiaires ne seront pas opposées à la convention de réunion avant le 2 février.

Le Daily News dit qu'il apprend d'une source incontestable que les préliminaires du traité seront signés avant la réunion du parlement anglais. Un armistice sera conclu immédiatement après la signature des préliminaires, et les négociations en vue d'un traité définitif seront commencées immédiatement. Il apprend aussi que les pouvoirs alliés sont décidés à exécuter dans sa plus grande étendue le droit qui leur est réservé par le 5e article des propositions autrichiennes, de proposer des stipulations additionnelles pour l'intérêt général de l'Europe.

Une dépêche de Berlin dit que les propositions de paix ont été fortement supportées à St. Pétersbourg par Holland.

A Vienne on fait de grands efforts auprès de l'Angleterre pour l'induire à ne pas insister sur le désarmement, par la Russie, des côtes orientales de la mer Noire.

Les journaux de Vienne confirment la nouvelle que le czar a ordonné à ses troupes de Crimée de suspendre les hostilités.

On assure que les conférences auront lieu à Paris.

Colonisation.

Le 6 du présent, après l'office divin et conformément à l'avis donné le dimanche précédent, une assemblée du village Montmagny et de la paroisse de Saint-Thomas, s'est tenue dans la salle publique du lieu, afin de prendre en considération les observations de M. le Grand-Vicaire Mailloux, au sujet de la colonisation. Le révérend M. Beaubien, curé du lieu, ayant été appelé à la présidence, et Louis Dion, économe, étant nommé secrétaire, le révérend N. A. Leclerc, vicaire de la paroisse, fut appelé à adresser l'assemblée. Après un discours plein d'a propos et démontrant clairement la nécessité de coloniser nos forêts, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité:

Il fut résolu sur motion de Louis Dupuis, préfet du comté, secondé par Ludger Dion, J. P.:

«Que cette assemblée a vu avec une vive satisfaction les observations de M. le G. V. Mailloux, touchant la colonisation, insérées dans le Journal de Québec en date du 26 janvier; qu'elle approuve hautement les sages suggestions faites à nos législateurs; et qu'elle espère que cette démarche si bien inspirée, si patriotique, sera partout applaudie, soutenue, et qu'elle portera des fruits abondants.»

Il fut résolu sur motion de François-Xavier Talbot, maire de Montmagny, secondé par Nicolas Talbot, ancien conseiller:

«Que tous les membres de cette réunion sont pleinement convaincus que la colonisation est une question de vie ou de mort pour le Canada; que l'avenir de notre pays dépend du plus ou du moins d'encouragement qu'elle recevra de la législature; que l'ouverture de nos riches forêts à l'agriculture est le seul moyen d'empêcher l'émigration à l'étranger, de conserver à la patrie des enfants qui lui doivent leurs forces, leur travail, leur courage et leur intelligence.»

Il fut résolu sur motion de Louis Fournier, J. P., secondé par Baptiste Dupuis, co-seigneur:

«Que le vœu unanime de cette assemblée est de voir toutes les paroisses du Bas-Canada se lever en masse, faire entendre énergiquement leur voix dans des assemblées publiques, faire connaître au gouvernement que tous les Canadiens sont convaincus que la colonisation, qui seule peut sauvegarder notre nationalité, l'agrandir, ne sera jamais qu'une lettre morte, qu'une déception, si on ne se hâte d'ouvrir de faciles et nombreuses voies qui donnent un accès commode aux terres incultes.»

Il fut résolu sur motion de Magloire Tétu, conseiller, secondé par François Thibault, conseiller:

«Que tout en reconnaissant les efforts des administrations qui se sont succédées depuis 1847, pour favoriser la colonisation, cette assemblée croit devoir exprimer qu'elle regarde comme tout à fait insuffisants pour mener à bonne fin une mesure d'une si grande importance, les moyens employés jusqu'à ce jour.»

Il fut résolu sur motion d'Abraham Fiset, conseiller, secondé par Thomas Fournier, marguillier en office:

«Qu'aucune administration ne peut compter sur l'appui des électeurs du village Montmagny et de la paroisse de St. Thomas qu'autant qu'elle fera de la colonisation une mesure capitale, qu'elle lui donnera tout son appui et l'aidera par tous les moyens à sa disposition.»

Il fut résolu sur motion de Prudent Tétu, conseiller, secondé par Pascal Proulx, conseiller:

«Que cette réunion est heureuse de profiter de cette circonstance pour offrir ses plus sincères remerciements au révérend Alexis Mailloux, V. G., pour tous les efforts qu'il a faits, en faveur de la colonisation; aussi à tous ceux qui, à l'exemple de cet homme dévoué, ont contribué au bien-être de leurs concitoyens, en aidant la colonisation; de plus elle croit de son devoir d'exprimer son admiration pour le dévouement que tous les membres du clergé en général ont montré pour faire réussir cette œuvre si pleine d'avenir, et leur en exprime toute sa reconnaissance.»

Il fut résolu sur motion de J. Tétu,

arpenteur, secondé par Joseph Nicol, marguillier:

«Que les remerciements de cette assemblée sont dus à MM. le président et secrétaire pour la manière habile avec laquelle ils ont dirigé l'assemblée, ainsi qu'au révérend N. A. Leclerc, vicaire de cette paroisse, pour la complaisance avec laquelle il a exposé le sujet de la réunion.»

J. L. BEAUBIEN,

Ptre. Président.

LOUIS DION,

Secrétaire.

Elections Municipales.

Les élections municipales de cette ville ont eu lieu le 12 du courant, conformément à la nouvelle loi. A l'exception du quartier St-Laurent, elles se sont faites sans opposition. Nous sommes heureux d'apprendre que H. Starnes, éc., a été élu maire sans opposition. La ville ne pouvait certainement pas faire un meilleur choix. Elle sera à l'avenir représentée par un homme qui a su mériter l'estime et la confiance publique.

MEMBRES ÉLUS,

Centre, Wm. Townsend; Ouest, H. H. Whitney; Ste-Anne, A. McCambridge; St-Antoine, Henry Bulmer; St-Louis, J. B. Homier; Ste-Marie, Dr. Rottot.

La contestation pour le quartier St-Laurent existe entre Mr. Brounson, l'ancien représentant de cette localité, et M. Francis Clarke.

Le correspondant de la Minerve du 9 du courant, qui a la modestie de signer L., nous apprend avec une candeur tout universitaire qu'il vient de compléter ses études sur la politique de Dieu, et qu'il connaît son Grenouillet sur le bout de ses doigts.

Aussi commence-t-il par nous dire, avant de nous administrer sa pieuse semence, qu'il est entièrement mu par des sentiments de charité, et qu'il ne veut que donner d'évangéliques conseils aux jeunes Écristes de l'Avenir! Et de suite, il fait voir avec un rare bonheur et un talent dont Maître Nini-Moulin lui-même serait jaloux, tout ce que comporte de dangereux pour la société canadienne, ces tendances démocratiques qui, dans son opinion, ne présentent rien d'avantageux pour le règne des bons principes! Puis, à l'occasion, il ne dédaigne pas d'épuiser à notre humble adresse le vocabulaire des aménités ministérielles. Donc force Don Quichottisme... et sous l'influence de son sanglant et tyrannique cauchemar, il ne voit plus, il ne rêve plus que mares de sang! autels renversés! affreuse anarchie partout! &c. &c. &c.

Que faire pour prévenir un semblable état de choses, et pour protéger l'humanité contre de semblables monstruosités? Le digne correspondant tatonne pendant quelques instants, hésite sur le choix des moyens. Mais tout-à-coup une lumineuse inspiration le frappe, l'entraîne, le subjugué: il rêve un *démocrisme*. Aussi, nous signifie-t-il avec une sainte fureur et une piense délicatesse, que nous sommes des impies, des scélérats, des insensés; et par conséquent des garnements dignes des mépris de l'opinion publique du correspondant L. et des châtimens éternels. Il veut bien ajouter en même temps que la démocratie est une damnable invention, et que vouloir un gouvernement démocratique comme celui des États-Unis, par exemple, c'est vouloir le despotisme de la Canaille.

Ainsi, démocrates du Canada, des États-Unis et de France, ne l'oubliez pas, vous êtes une maudite engeance, et vos écrits ne sont que de bien sottes productions, en comparaison de celles du Gros Gendarme de 37, et du métaphysique Grenouillet, l'homme aux bons principes!

Quoique nous soyons un peu faits à ces espèces de sorties de la part de certains quartiers où l'on a l'inhumanité de monopoliser les vertus, les bons principes et les grandes capacités, nous l'avouons, nous n'avions encore jamais rien vu d'aussi naïvement imaginé que la correspondance en question. Aussi, nous ne descendrons pas jusqu'à relever tout ce qu'il y a d'absurde, d'innexant et de malicieusement inventé sur notre compte: ce serait vouloir combattre les moutons à vent, et nous avouons que nous sommes peu faits pour cette espèce de gymnastique. Seulement, soyez convaincus, messieurs les insulteurs, que nous ne nous soucions pas plus de vos diatribes burlesques que de vos assemblées convoquées dans les Cours Criminelles. Nous connaissons la boutique, et certes, elle n'est pas le rendez-vous des sorciers!

Il fut résolu sur motion de J. Tétu,

La Dégringolade.

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

ACTEURS.

Sir Allan McNab—Premier ministre, chef du Bureau d'Agriculture.

L'Hon. E. P. Taché—Receveur-Général.

L'Hon. J. A. McDonald—Procureur-Général du Haut-Canada.

L'Hon. L. T. Drummond—Procureur-Général du Bas-Canada.

L'Hon. W. Cayley—Inspecteur-Gén.

L'Hon. Jos. Cauchon—Commissaire des Terres.

L'Hon. R. Spence—Maître Général des Postes.

L'Hon. G. E. Cartier—Secrétaire-Provincial.

L'Hon. John Ross—Orateur du Conseil Législatif.

L'Hon. F. Lemieux—Commissaires des Travaux Publics.

1er Laquis.

2nd Laquis.

TROISIÈME ACTE.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. McNab, M. McDonald, M. Cartier et M. Drummond.

M. McNab.—Où sont donc tous les membres du Bas-Canada; nous avons besoin d'eux pour terminer nos calculs!

M. Cartier.—Oh! les gars sont encore à boire. Il y a des gens qu'on ne peut plus décoller, quand on les met en présence d'une bouteille. Notre second Laquis est comme le tonneau des Danaïdes.

M. Drummond.—C'est trop de sévérité, M. Cartier; il doit être permis à des jeunes gens de se délasser de temps en temps.

M. Cartier.—Oui, mais il y a boire et boire. Nous ne sommes pas placés ici en qualité de soudards. Je vais les aller chercher.

SCÈNE SECONDE.

(Entendue à distance.)

M. Cartier, M. Lemieux, M. Cauchon, le second Laquis.

Le 2nd Laquis.—Chorus!

"Pour sa puissance et pour son gros [saluaire], bis. Moi le dernier, j'affluerai l'écoum!"

M. Cartier.—Allons, bande de pochards, allez-vous terminer cette orgie!

(Le 2nd Laquis se glisse d'épouvante sous une table. Puis il risque un œil; et n'apercevant que M. Cartier, il reprend sur la même octave.)

"Moi le dernier j'affluerai l'écoum!"

Le 2nd Laquis.—Un petit verre, Cartier. A la santé des électeurs de Verchères!

M. Cartier.—Buvez donc plutôt à celle des électeurs de Laprairie.

Cette riposte dégrise le 2nd Laquis.

M. Cartier.—Venez donc, Lemieux et Cauchon; que nous terminions cette ennuyeuse besogne.

SCÈNE TROISIÈME.

MM. McNab, McDonald, Cartier, Drummond, Cauchon, Lemieux.

M. McNab.—Terminons vite. Voyons, M. Cartier, comment vous classez Montréal et Trois-Rivières, au point de vue du présent, toujours.

M. Cartier.—Oh! chez nous tout va bien! Aux prochaines élections, nous chassons tous les rouges.

M. McNab.—Ce n'est pas ce que je veux savoir. Je parle de la session qui s'ouvre.

M. Cartier.—Les choses en sont à peu près où elles sont restées lors de la dernière session.

M. McDonald.—C'est-à-dire que sur 32 membres, il y en a 16 à 17 qui sont contre nous; ce qui nous en laisse une quinzaine. Pourtant voilà Bellingham à la porte et il est difficile de compter sur Dufresne, Dostaler, Turcotte, Desaulniers, Guévremont—qui peuvent tout aussi bien être contre nous, avec un effort vide comme le nôtre.

M. Cartier.—Oh! pas du tout! Je réponds de tout ce monde là; je sais comment les mener; il suffit de les traiter de bêtes, d'ignorants et tout cela pour les tenir sous notre main.

M. Cauchon.—Encore une fois, je dois combattre cette méthode, qui n'accommoder pas tout le monde. Il y en a quelques uns qu'il est nécessaire de traiter ainsi, comme Mongenais ou Brodeur, ou Masson; mais je ne suis effrayé à l'égard de ceux qui ont été élus par des comités rouges.

M. Drummond.—Je suis de l'opinion de M. Cauchon; je dis même que je ne voudrais de cette méthode pour personne. Je me suis toujours bien trouvé d'en user autrement. Ainsi vous trouverez toujours chez moi un sourire stéréotypé....

M. Cartier.—Chacun à sa manière d'agir. Quant à moi, qui n'ai pas de belles

dents à exhiber, je montre toujours des crocs et je conduis mon monde par la peur et la menace.

M. McNab.—Nous ne pouvons donc pas compter sur plus de 12 membres dans les districts de Montréal et Trois-Rivières.

Il nous manquait 29 voteurs pour faire notre majorité; de manière qu'il en faut encore 17, que les townships ne pourront pas fournir, puisqu'ils ne comptent que 8 membres et qu'il faut retrancher Galt et Sanborn. Hélas! hélas! Je vous laisse, messieurs, et m'en vais converser avec le colonel de Rottenburgh. Ma milice me donnera bien quelque chose.

M. McDonald.—Occupons-nous maintenant de voir ce que nous réserve l'avenir, dans ces trois districts. Nous causerons mieux dans l'autre appartement; rendons nous y.

SCÈNE QUATRIÈME.

MM. McDonald, Cartier, Cauchon, Drummond, Lemieux, le 2nd Laquis.

M. Drummond.—Bonjour, Thomas; tu étais seul ici à l'ennuyer.

Le 2nd Laquis.—Pas le moins du monde; mais prenons donc un petit verre.

M. Drummond.—Sans doute; mais tu me parais en avoir usé libéralement.

Le 2nd Laquis.—Pourquoi pas? Parce que mon comité m'a demandé son mandat, je n'appartiens pas moins au parti libéral.

M. Cauchon.—Et conservateur.

Le 2nd Laquis.—Et oui, conservateur; c'est même pour cela que je conserve mon siège en chambre, malgré mes électeurs.

M. McDonald.—Je désire avoir le mot de l'énigme du Bas-Canada. Comment se fait-il que tout le district de Montréal vous échappe et que vous teniez si bien celui de Québec?

M. Cauchon.—C'est tout simple. Dans le district de Montréal, on a laissé pousser les rouges, tandis que chez nous ils ont été absorbés. On a manqué de tactique à Montréal.

Le 2nd Laquis.—Je voudrais bien savoir en quoi. Nous ne leur avons pourtant rien ménagé.

M. Cartier.—Vous vous trompez, si on les eut traités, comme je l'ai fait à Verchères, on en serait bien venu à bout. Je les ai bien battus, moi à Verchères!

C'est qu'aussi j'ai su comment m'y prendre. Qu'ai-je dit, moi, à mes électeurs? Je leur ai dit en substance que les Rouges, ça vit de chair humaine et de sang innocent; les Rouges, c'est le feu, la peste et le choléra; c'est les vers dans le bled, c'est les sauterelles, c'est la gale, c'est le charbon; ça flambe, ça écume, ça rugit, ça mord, ça ronge le cœur et les entrailles. C'est comme ça, moi que je les ai traités.

Au lieu de cela, que fait-on? On se contente d'en appeler un, tambour-major, à l'autre on dit qu'il a épousé la fille d'un tailleur; à un troisième que son père a servi l'Église, à un quatrième que son beau-frère est forgeron. On devrait pourtant bien savoir une chose: c'est que les rouges n'ont pas assez de cœur pour renier leurs parents.

Le 2nd Laquis.—Vous avez bien raison de dire que se sont des gens sans cœur; car si l'on m'en eût dit la moitié, à moi; je ne sais dans quel trou je me serais caché. Rien qu'à les entendre rire de ma voix, j'en ai le feu sur la peau et j'ai toujours une terrible peur de les entendre un jour dire comment j'ai gagné cette voix.

M. Cauchon.—Vous appelez cela gagner, je trouve que vous vous flattez un peu; mais entre nous contez nous donc comment cela vous est arrivé?

M. Cartier.—Ah! c'est mal cela, Thomas, de jurer ainsi quand on a reçu la mission de défendre et protéger les bons principes. Qu'en dites-vous, M. Cauchon?

M. Cauchon.—Je dis, s... mille noms que vous avez raison et que pour ma part, je ne me permets cela qu'après le quinzième coup.

Le 2nd Laquis.—Un coup, M. Drummond, en souvenir de notre amitié!

M. Drummond.—Tu ne le mérites guère, Thomas, pour m'avoir ainsi laissé injurier par la Patrie, sans un mot de défense.

Le 2nd Laquis.—Ah! ah! vous vous occupez donc assez de politique pour lire les journaux?

M. Drummond.—Pas du tout; mais j'ai le domestique—non l'ami qui t'a succédé auprès de moi; celui qui a fait ma loi municipale; et il m'avertit quand on dit quelque chose sur mon compte.

Le 2nd Laquis.—Vous avez de plus le mouchard Matthew qui, sous prétexte d'inspecter les douanes, couraille les Irlandais de Québec et de Montréal et les prépare à faire quelque saleté.

M. Drummond.—Thomas, Thomas, tu t'oublies; comment pense-tu traiter ainsi un ami commun?

Le 2nd Laquis.—Excusez la pointe de

encore quelques informations sur le district de Montréal. Êtes-vous certains de garder les comités que vous avez, aux prochaines élections?

M. Cartier.—Sans doute et nous chassons les rouges partout.

M. Drummond.—Quant à moi, je préfère avoir affaire aux townships qu'aux comités Canadiens; qu'en dites-vous, Thomas.

Le 2nd Laquis.—Arrangez-vous comme vous pourrez; moi je sais où me faire élire.

M. Drummond.—A Laprairie?

Le 2nd Laquis.—Entendez-vous vous moquer de moi, oui ou non?

M. Drummond.—Pas le moins du monde; je veux seulement savoir où vous vous faites élire.

Le 2nd Laquis.—Labbelle m'a promis de me céder Laval.

M. Cartier.—Pardon, Thomas, c'est à moi qu'il l'a promis. D'ailleurs tu n'as pas d'entreprises à donner, toi; tandis que j'ai la main gauche au Bureau des Travaux Publics et que je suis en état de dédommager Labbelle.

M. McDonald.—Ainsi à vous deux, vous abandonnez déjà deux comités.

M. Cartier.—Qu'est-ce que cela fait nous y ferons élire des ministériels.

M. Lemieux.—J'aimerais mieux vous voir prendre vos propres comités; car je trouve un peu louche que, les premiers, vous commencent par dénigrer. On me dit maintenant que Hochelaga, les Deux-Montagnes, Soulanges, Argenteuil, Bagot, Berthier, Huntingdon, Montcalm, Sorel, Rouville, Vaudreuil, Yamaska, St-Maurice et Trois-Rivières nous abandonnent comme Verchères et Laprairie, est-ce vrai, oui ou non?

M. Cartier.—C'est des Rouges qui parlent comme ça; c'est faux, nous chassons au contraire tous les rouges.

M. Lemieux.—Et pour cela vous commencez par fuir vos propres comités.

Le 2nd Laquis.—C'est parce que nous les savons en sûreté que nous allons ailleurs.

M. Drummond.—Mais n'y a-t-il pas eu une assemblée quelconque, dans Laprairie, Thomas? Je m'occupe si peu de politique, que je ne suis pas sûr si c'est un rêve ou une réalité.

Le 2nd Laquis.—Il y a eu un semblant d'assemblée; mais il ne s'y est rien passé d'intéressant.

M. Drummond.—Je ne sais comment j'ai entendu parler de cela; mais il m'en était resté une impression défavorable.

Le 2nd Laquis.—Il n'y a pourtant rien en.

M. Drummond.—N'a-t-on pas parlé de ta conduite en chambre?

Le 2nd Laquis.—Un peu; mais je m'en moque, je n'étais pas invité à y aller; c'est-à-dire que je n'avais pas reçu une invitation par écrit.

M. Drummond.—Enfin que s'y est-il passé.

Le 2nd Laquis.—Pas grand chose, on a parlé du discours du gouverneur, des dimes et autres choses.

M. Cartier.—Dites donc de suite, hein, qu'on vous a redemandé votre mandat et que c'est pour cela que vous faites les yeux doux aux gens de Laval.

Le 2nd Laquis.—Eh bien oui; mais la majorité était douteuse, d'après ce que m'ont dit mes amis qui s'y trouvaient; d'ailleurs je le dis encore une fois, je me moque des gens de Laprairie, puisqu'ils se moquent de moi; je voulais dire; enfin que le diable les emporte!

M. Drummond.—Ah! c'est mal cela, Thomas, de jurer ainsi quand on a reçu la mission de défendre et protéger les bons principes. Qu'en dites-vous, M. Cauchon?

M. Cauchon.—Je dis, s... mille noms que vous avez raison et que pour ma part, je ne me permets cela qu'après le quinzième coup.

Le 2nd Laquis.—Un coup, M. Drummond, en souvenir de notre amitié!

M. Drummond.—Tu ne le mérites guère, Thomas, pour m'avoir ainsi laissé injurier par la Patrie, sans un mot de défense.

Le 2nd Laquis.—Ah! ah! vous vous occupez donc assez de politique pour lire les journaux?

M. Drummond.—Pas du tout; mais j'ai le domestique—non l'ami qui t'a succédé auprès de moi; celui qui a fait ma loi municipale; et il m'avertit quand on dit quelque chose sur mon compte.

Le 2nd Laquis.—Vous avez de plus le mouchard Matthew qui, sous prétexte d'inspecter les douanes, couraille les Irlandais de Québec et de Montréal et les prépare à faire quelque saleté.

M. Drummond.—Thomas, Thomas, tu t'oublies; comment pense-tu traiter ainsi un ami commun?

Le 2nd Laquis.—Excusez la pointe de

vin, en souvenir de nos visilles relations.

M. Drummond.—Eh bien, Thomas, buvons, j'y suis prêt. Dis-moi en même temps, pourquoi toi, mon élève, ma créature, mon... dis-moi pourquoi tu m'as servi à être si moile à me défendre. Parle, in vino veritas.

Le 2nd Laquis.—Eh bien, franchement, je vous dirai que le rôle de laquais commence à me passer. Je n'ai pas été fâché de voir la bisbille dans le camp et je l'ai laissée aller son train. Vous comprenez que dans notre parti, les principes n'ont jamais fait embarras; et au point de vue des choses et des hommes, je trouvais mon compte à laisser faire.

M. Drummond.—A Laprairie?

Le 2nd Laquis.—Entendez-vous vous moquer de moi, oui ou non?

M. Drummond.—Pas le moins du monde; je veux seulement savoir où vous vous faites élire.

Le 2nd Laquis.—Labbelle m'a promis de me céder Laval.

M. Cartier.—Pardon, Thomas, c'est à moi qu'il l'a promis. D'ailleurs tu n'as pas d'entreprises à donner, toi; tandis que j'ai la main gauche au Bureau des Travaux Publics et que je suis en état de dédommager Labbelle.

M. McDonald.—Ainsi à vous deux, vous abandonnez déjà deux comités.

M. Cartier.—Qu'est-ce que cela fait nous y ferons élire des ministériels.

M. Lemieux.—J'aimerais mieux vous voir prendre vos propres comités; car je trouve un peu louche que, les premiers, vous commencent par dénigrer. On me dit maintenant que Hochelaga, les Deux-Montagnes, Soulanges, Argenteuil, Bagot, Berthier, Huntingdon, Montcalm, Sorel, Rouville, Vaudreuil, Yamaska, St-Maurice et Trois-Rivières nous abandonnent comme Verchères et Laprairie, est-ce vrai, oui ou non?

M. Cartier.—C'est des Rouges qui parlent comme ça; c'est faux, nous chassons au contraire tous les rouges.

M. Lemieux.—Et pour cela vous commencez par fuir vos propres comités.

Le 2nd Laquis.—C'est parce que nous les savons en sûreté que nous allons ailleurs.

M. Drummond.—Mais n'y a-t-il pas eu une assemblée quelconque, dans Laprairie, Thomas? Je m'occupe si peu de politique, que je ne suis pas sûr si c'est un rêve ou une réalité.

Le 2nd Laquis.—Il y a eu un semblant d'assemblée; mais il ne s'y est rien passé d'intéressant.

M. Drummond.—Je ne sais comment j'ai entendu parler de cela; mais il m'en était resté une impression défavorable.

Le 2nd Laquis.—Il n'y a pourtant rien en.

M. Drummond.—N'a-t-on pas parlé de ta conduite en chambre?

Le 2nd Laquis.—Un peu; mais je m'en moque, je n'étais pas invité à y aller; c'est-à-dire que je n'avais pas reçu une invitation par écrit.

M. Drummond.—Enfin que s'y est-il passé.

Le 2nd Laquis.—Pas grand chose, on a parlé du discours du gouverneur, des dimes et autres choses.

M. Cartier.—Dites donc de suite, hein, qu'on vous a redemandé votre mandat et que c'est pour cela que vous faites les yeux doux aux gens de Laval.

Le 2nd Laquis.—Eh bien oui; mais la majorité était douteuse, d'après ce que m'ont dit mes amis qui s'y trouvaient; d'ailleurs je le dis encore une fois, je me moque des gens de Laprairie, puisqu'ils se moquent de moi; je voulais dire; enfin que le diable les emporte!

M. Drummond.—Ah! c'est mal cela, Thomas, de jurer ainsi quand on a reçu la mission de défendre et protéger les bons principes. Qu'en dites-vous, M. Cauchon?

M. Cauchon.—Je dis, s... mille noms que vous avez raison et que pour ma part, je ne me permets cela qu'après le quinzième coup.

Le 2nd Laquis.—Un coup, M. Drummond, en souvenir de notre amitié!

M. Drummond.—Tu ne le mérites guère, Thomas, pour m'avoir ainsi laissé injurier par la Patrie, sans un mot de défense.

Le 2nd Laquis.—Ah! ah! vous vous occupez donc assez de politique pour lire les journaux?

M. Drummond.—Pas du tout; mais j'ai le domestique—non l'ami qui t'a succédé auprès de moi; celui qui a fait ma loi municipale; et il m'avertit quand on dit quelque chose sur mon compte.

Le 2nd Laquis.—Vous avez de plus le mouchard Matthew qui, sous prétexte d'inspecter les douanes, couraille les Irlandais de Québec et de Montréal et les prépare à faire quelque saleté.

M. Drummond.—Thomas, Thomas, tu t'oublies; comment pense-tu traiter ainsi un ami commun?

Le 2nd Laquis.—Excusez la pointe de

les hommes, sans une seule exception, qui sont passés aux affaires publiques depuis l'Union sont mal vus partout. Il faut avouer aussi que, pour conduire les choses je vois les choses moi-même. Vous imaginez-vous par exemple que je ne serais pas fier de m'arranger avec les rouges?

Mais ils sont si intraitables! Ils ont peur, et ce n'est pas sans raison, de s'accrocher à des gens du passé. Le fait est que tous comme l'a voulu Downing Street, il a fallu traverser de lourds boubiers; et à tout prendre, le parti rouge est aujourd'hui le seul qui ait le courage de dire hautement ce que nous voulons tous, l'affranchissement de ce honteux tutelage.

M. Lemieux.—C'est précisément ainsi que je vois les choses; et j'ai beau être prêt à m'allier à Satan, s'il le faut, je ne vous cache pas que j'ai une certaine sympathie pour ceux qui travaillent avec conscience, depuis sept à huit ans, pour nous rapprocher du terme de notre dépendance.

M. McDonald.—Tant qu'on est hors du ministère, il semble tout simple de vouloir l'indépendance; mais du moment qu'on met le pied ici, les difficultés nous écartent. L'Angleterre est au milieu de nous, elle veille constamment sur nous; et quand nous osons penser à ce que nous devrions être, nous l'entendons bourdonner à nos oreilles. L'Angleterre est parmi nous, comme le chat terrible qui ravageait Ratisbonne; nous sommes les rats, nous déplorons notre servitude, nous voulons tous nous en délivrer; mais la grande question est de savoir qui de nous attachera le gilet. La chose n'est pourtant pas difficile; il ne s'agit que de vouloir sortir de la routine et venir, en plein Conseil, devant le gouvernement, délibérer pour savoir si nous laisserons passer en chambre une adresse à Sa Majesté, lui demandant notre congé. Que diable! si nous étions des hommes, la chose serait vite baclée.

M. Lemieux.—Pas avec le vieux McNab.

M. McDonald.—Certainement non. A propos réunissons tout le monde, à commencer par lui et je vais faire la proposition de rompre la solidarité ministérielle.

M. Lemieux.—Aussi brusquement que cela?

M. McDonald.—Je n'y puis plus tenir. Pourtant j'en reviens au plan proposé.

M. Lemieux.—Très bien; alors il ne s'agit plus que du choix de la question, sur laquelle devra venir la crise.

M. McDonald.—Ainsi c'est entendu, si la dégringolade ne vient pas naturellement sous quelques jours, nous la créons nous-mêmes, soit seuls, soit en nous associant?

M. Lemieux.—Parfaitement entendu: alliance offensive et défensive, 1er point; le commencement des hostilités à être fixé de commun accord, 2nd point; aucun allié accepté que de commun accord, 3e point; les bases de l'alliance varieront suivant les besoins et l'expédition, comme de coutume depuis 15 ans, 4e point.

M. McDonald.—Allons fêter la dégringolade avec nos voisins, qui doivent être à peu près ivre-morts à l'heure qu'il est.

(A continuer.)

Nouvelles et Faits Divers.

—Nous avons reçu un "supplément aux travaux sur l'histoire du Canada," publié par MM. Bibaud et Richer, étant la seconde livraison, cet ouvrage renferme des renseignements précieux. Nous le recommandons à tous ceux qui étudient l'histoire du Canada. On pourra s'en procurer chez M. Lamothe, vis-à-vis le Séminaire: Prix 30 sous par livraison.

STATISTIQUES DE CRIMES. — Le nombre total des arrestations a été de 4449. Il y a eu une augmentation d'arrestations de 232, sur celles de l'année dernière. Le montant des amendes etc., payées par les prisonniers et autres, s'est élevé, durant l'année, à £1007 2s. 6d.

DÉPART POUR TORONTO. — L'hon. L. T. Drummond, Phon. L. J. Sicotte, Phon. Chs. Wilson, J. H. Jobin, Guévremont, Bureau, Chs. Daoust, A. A. Dorion, Thibodeau, J. B. E. Dorion, Dostaler, Chapais, Laporte et Loranger sont partis de Montréal pour Toronto, lundi dernier, par voie des Etats-Unis. Jos. Papin a du partir hier après midi, aussi pour Toronto, par la même voie.

MARIAGE. — Le 23 du mois dernier, à Lanoraie, par le Rév. Messire O. Giroux, S. Collin dit Laliberté, fils de P. Collin dit Laliberté à Dlle. Marie Hermine, fille de Gargiel Beaugrand dit Champagne, Eccl. tous deux de Lanoraie.

En cette ville, mercredi le 30 janvier dernier, par Messire Perost, Curé, M. Edouard Mercier, à Dlle Marguerite Elise Sancer, tous deux de cette ville.

A Lanoraie, le 22 janvier dernier, dans la matinée, par Messire Giroux, curé du lieu, François Payé avec Dlle Louise Robillard, fille aînée d feu Chs. Robillard.

AGENTS DE L'AVENIR.

Thomas Etienne Roy. Québec
G. O. Poirier, Eccl. St-Jacq. le Mineur
Clovis Malleau, Eccl. St-Marc
J. M. Cadieux M. D. Keeseville N. Y.
E. O. Brunelle, Eccl. Champlain
E. Mailhot, Eccl. Boucherville
Ls. Voligny, Eccl. St-Thomas (en h.)

Les personnes qui désiraient être agents de l'Avenir voudront bien s'adresser au Bureau, franco.

Institut-Canadien.

LECTURE PUBLIQUE.

Ce soir, (Vendredi), le 13 de février courant, M. Hector Fabre, étudiant en droit, fera, dans la Salle de Séances de l'Institut-Canadien, une lecture sur le sujet suivant: "Esquisse Biographique sur Chevalier de Lorimier."

Le Public est respectueusement invité à assister. Des sièges seront réservés pour les Dames. Les portes seront ouvertes à 7 1/2 heures, et la Lecture commencera à 8 heures P. M.

(Par Ordre.)

Chs. MARCHEL
S. A. I. C.

NOUVEAU CUISINIER.

Restaurant Alexandre!!!

M. Alexandre a l'honneur d'informer ses amis qu'il a de se rendre à leurs nombreuses demandes, il s'est assuré les services d'un nouveau Cuisinier, bien connu par ses gourmets de cette ville: le Cuisinier de l'Hôtel Donegan.

M. Alexandre est maintenant prêt à exécuter à ordre, Déjeuners, Dîners, Soupers, etc., en ville aussi bien qu'à son Restaurant. ALEXANDRE.

GRAND MARCHÉ EXTRAORDINAIRE

POUR \$55,000 MARCHANDISES SECHES
A Vendre au Prix Coutant, pour un mois
Seulement.

